

Épreuve composée

Première partie : Mobilisation des connaissances (8 points)

Vous montrerez, à travers deux arguments, que l'approche en termes de **classes sociales** reste pertinente pour rendre compte de la **société française**.

Barème à titre indicatif

- **Expliciter la notion de classe sociale** : acception marxiste ; classe en soi (classe objective : position dans la structure de la production, conditions matérielles d'existence) classe pour soi (classe subjective : sentiment d'appartenance, conscience collective, intérêts à défendre) **1.5**
- **Expliciter la notion de société française** : comprendre qu'ici c'est la structure sociale qui est à définir : organisation, hiérarchisation des individus et des groupes dans l'espace social qui est une représentation de la société dans laquelle les groupes sont placés les uns par rapport aux autres selon différentes dimensions (économique, culturelle, symbolique) **0.5**

Il fallait seulement développer 2 arguments.

Argument possible 1 **3** : la bourgeoisie est une classe à part entière. Structurez la démonstration autour de classe en soi et classe pour soi (cf. cours)

Argument possible 2 **3** : persistance des inégalités et de la pauvreté.

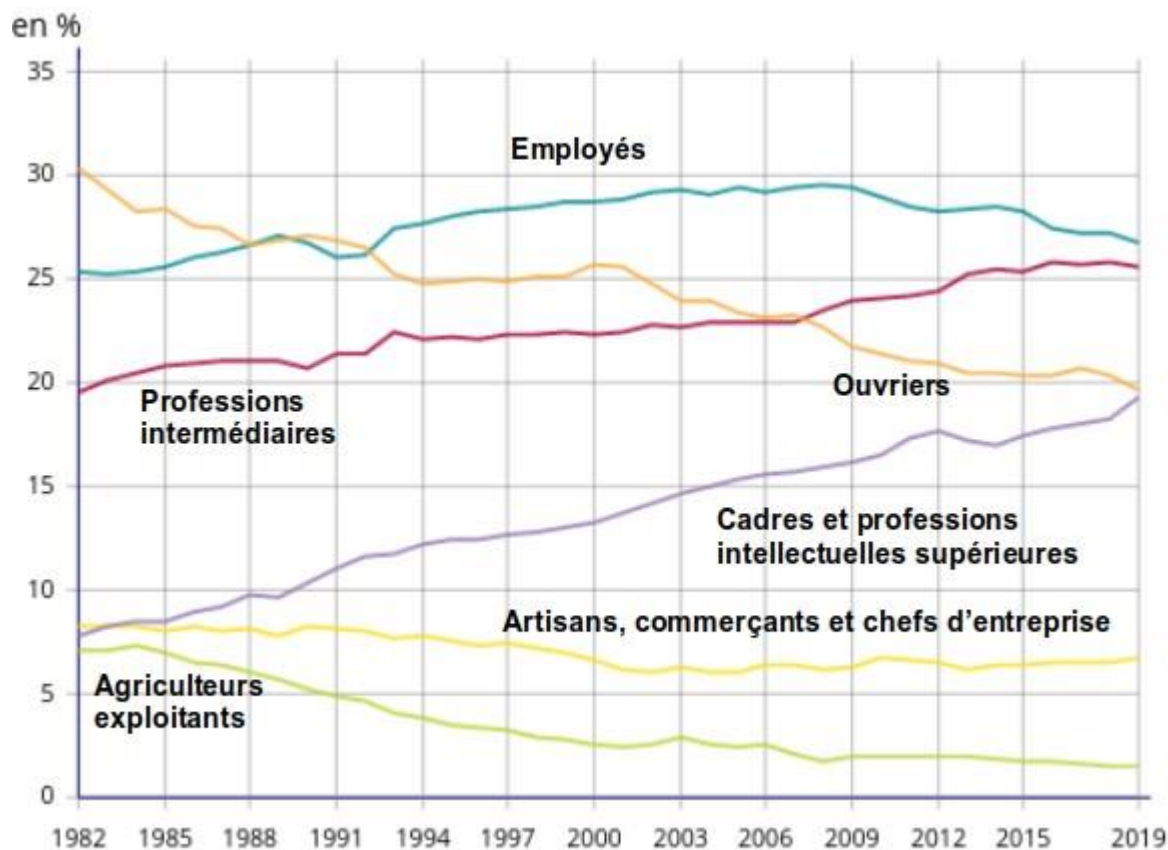
- Inégalités économiques (salaires, revenus, patrimoine) : ex : 10 % des plus riches possèdent près de 50% du patrimoine
- Inégalités sociales (santé, éducation, pratiques culturelles) : ex : environ 6 ans d'écart d'espérance de vie entre les ouvriers et les cadres
- Pauvreté : 10 millions de pauvres au seuil à 60% du revenu médian, 15%
- Inégalités sont cumulative et auto-entretenu : transmission des inégalités, caractère héréditaire

Argument possible 3 **3** : persistance d'un sentiment d'appartenance (lien avec classe pour soi, approche subjective)

- Baisse du sentiment d'appartenance à une classe sociale et particulièrement du sentiment d'appartenance à la classe ouvrière (les ouvriers n'ont pas disparu mais défendre l'existence de la classe ouvrière est difficile : déclin démographique et symbolique)
- Hausse du sentiment d'appartenance à la classe moyenne (même si l'homogénéité de celle-ci est discutable)
- Près de 50% des personnes interrogées lors des enquêtes déclarent encore avoir le sentiment d'appartenir à une classe sociale.

Deuxième partie : Étude d'un document (12 points)

Catégorie socioprofessionnelle des personnes en emploi de 1982 à 2019



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi.

Source : INSEE, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi, 2020.

Questions :

1. À l'aide du document, vous caractériserez les grandes évolutions qu'ont connues les catégories socioprofessionnelles des cadres et professions intellectuelles supérieures et des agriculteurs exploitants entre 1982 et 2019. (4 points)

Attendus : lecture rigoureuse des données + savoir-faire permettant de mettre en évidence les évolutions.

Éléments de rigueur attendus (a minima): enquêtes emploi de l'Insee publiées en 2020, en France (hors Mayotte), parmi les personnes occupant un emploi.

Concernant les CPIS : en 1982, environ 8% des personnes occupant un emploi en France (hors Mayotte) étaient CPIS, en 2019, la part des CPIS dans l'emploi atteignait 19% on observe donc que la part des CPIS a augmenté de 11 points de pourcentage, elle a été multipliée par environ 2,5.

Concernant les agriculteurs : en 1982, la part des agriculteurs dans l'emploi était d'environ 7%, en 2019, elle n'est plus que d'environ 2 %, la part des agriculteurs dans l'emploi a donc reculé de 5 points de pourcentage, elle a été divisée par un peu plus de 3.

Barème à titre indicatif

Éléments de rigueur : 1 point (-0.5 par élément manquant)

Lecture rigoureuse des données : 1.5 point

Mobilisation de savoir-faire : 1.5 point

2. À l'aide du document et de vos connaissances, vous mettez en évidence le phénomène de **tertiarisation**. (8 points)

Barème à titre indicatif

Entrée dans la réponse : expliciter la notion de tertiarisation

La tertiarisation est un processus par lequel la part de l'emploi dans le secteur tertiaire augmente. Le secteur tertiaire est celui des services (transport, banque, assurance, restauration, services de streaming audio ou vidéo, loisirs, etc.) **1**. Mécaniquement, cela s'accompagne d'une diminution de la part de l'emploi dans les autres secteurs : le secteur primaire (agriculture, extraction minière, pêche, produits primaires) et le secteur secondaire (industrie, produits manufacturés).

On pouvait aussi ici faire le lien avec la théorie du déversement du démographe Alfred Sauvy. **0.5**

Usage du document :

La croissance de l'emploi dans le secteur tertiaire s'observe à travers l'augmentation de la part de l'emploi des cadres de 11 points de pourcentage (de 8% à 19%), l'augmentation de la part de l'emploi des professions intermédiaires de 7 points de pourcentage (de 19 % à 26 %) et finalement la légère augmentation de la part des employés d'environ 25 % à 27% entre 1982 et 2019 d'après les enquêtes emploi de l'Insee publiées en 2020 **3**. On peut donc conclure à une augmentation de la part cumulée de ces 3 catégories de 20 points de pourcentage (+ 40% environ) passant en 1982 de 52% de la population en emploi à 72% **1**.

Apport de connaissances : *plusieurs arguments étaient mobilisables mais une réponse non exhaustive pouvait permettre d'obtenir 8/8.*

On peut expliquer ce processus de tertiarisation de différentes façons :

Côté offre :

- Le progrès technique dans l'agriculture (mécanisation, engrais chimiques) et dans l'industrie (robotisation, informatisation) a favorisé l'augmentation de la productivité et la substitution du capital au travail ce qui a réduit le besoin de main-d'œuvre de ces secteurs et explique la baisse de la part de l'emploi des secteurs primaire et secondaire. **1**
- L'internationalisation des échanges a favorisé le développement des importations de produits industriels et agricoles dont une partie des productions ne sont donc plus assurées en France **1** (on peut éventuellement aussi mentionner les délocalisations d'activités **0.5**).
- Côté offre de travail : la prolongation des études (massification, démocratisation) a permis l'arrivée d'une main-d'œuvre plus qualifiée sur le marché du travail ce qui répond au besoin de cadres et de professions intermédiaires (transition vers la suite). **1**

Côté demande :

- La consommation des français a évolué, la demande de services a fortement augmenté depuis les années 1980 (cadre temporel du document) notamment les services liés aux TIC (technologies de l'information et des communications) comme les abonnements téléphoniques, les services de fourniture d'accès à Internet, de streaming audio ou vidéo mais aussi les services bancaires et d'assurance, les loisirs et les services de transport. Ceci a favorisé le développement des activités du secteur tertiaire. **1**

- Côté demande de travail : La production de ces services nécessite une main-d'œuvre plus qualifiée donc la demande de cadres et de PI sur le marché du travail a augmenté. 1